



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Centrale Nucléaire de Nogent-sur-Seine





Edito

En 2023, le contexte international et climatique met une nouvelle fois en lumière le rôle crucial de l'énergie pour répondre aux besoins de l'économie. Le dérèglement climatique interroge sur la capacité de résilience de notre société.

C'est pour lutter contre le réchauffement climatique et mieux protéger la planète que la COP 28 a été organisée. La COP 28, conférence des Nations unies sur les changements climatiques s'est achevée le 13 décembre 2023 sur un accord qui marque le « début de la fin » de l'ère des combustibles fossiles, en jetant les bases d'une transition rapide, juste et équitable, étayée par de fortes réductions des émissions et un financement accru.



En tant qu'exploitant nucléaire, nous sommes directement concernés et impactés par ces décisions. Les salariés de la centrale de Nogent s'engagent et œuvrent quotidiennement pour produire de l'électricité décarbonée en toute sûreté, dans le respect de l'environnement.

En 2023, malgré un programme industriel chargé et fort de ces engagements, la centrale de Nogent a produit 14,2 TWh. L'année a été marquée par un programme industriel dense avec deux visites partielles sur nos unités de production.

Ces 2 arrêts programmés ont permis de réaliser les travaux nécessaires pour garantir un niveau de sûreté toujours plus élevé sur nos installations.

À travers ce document, je vous invite à découvrir les activités / actions menées et celles à venir, à découvrir les femmes et les hommes qui font le quotidien de la centrale de Nogent-sur-Seine.

Faisons de 2024, une année encore plus engagée dans le développement durable.

Estelle OBERT, Directrice de la Centrale Nucléaire EDF de Nogent-sur-Seine

Un enjeu environnemental

1.1 Une énergie bas carbone	p 6
1.2 Le « Grand Carénage » : un défi de grande ampleur !	p 6
1.3 La sûreté, une priorité : de tous au quotidien	p 7
1.3.1. Une culture sûreté nucléaire omniprésente	p 7
1.3.2. Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima	p 7
1.3.3. Une activité réglementée et contrôlée en permanence	p 9
1.3.4. Des exercices pour tester nos organisations	p 9
1.3.5. Un exercice national de crise	p 9
1.3.6. Nos résultats sûreté 2023	p 9
1.4 Le respect de l'environnement	p 10
1.4.1. Exercer notre mission dans le respect et la protection de la nature	p 10
1.4.2. Les audits des laboratoires Effluent et Environnement	p 11
1.4.3. Inauguration du laboratoire unique Avogadro	p 11
1.4.4. La certification ISO 14001 renouvelée	p 11
1.4.5. La réduction et la valorisation des déchets	p 12
1.4.6. La campagne d'évacuation combustible	p 12
1.4.7. La maîtrise et la réduction des rejets	p 12
1.5 Préserver la biodiversité	p 13
1.5.1. La biodiversité dans la gouvernance du site	p 13
1.5.2. Le Club Développement Durable et Biodiversité	p 13
1.5.3. L'Association Nature du Nogentais (ANN)	p 13
1.5.4. Pour la valorisation écologique de la Réserve de la Prée	p 14
1.5.5. Partenaire de l'AAPPMA	p 15
1.5.6. Berges Saines	p 16
1.5.7. Projet AMI Grand Est	p 16



Un employeur engagé

2.1 Garantir la protection de tous nos intervenants	p 18
2.1.1. La radioprotection des intervenants	p 18
2.1.2. Sécurité, vigilance partagée	p 18
2.2 Compétences et formation continue : construire l'avenir	p 19
2.2.1. Un recrutement dynamique et constant	p 19
2.2.2. Un engagement en faveur des personnes en situation de handicap	p 19
2.2.3. Les académies des métiers (AK)	p 20
2.2.4. La formation continue des salariés	p 20
2.2.5. Un espace de formation entièrement opérationnel	p 20
2.3 Qualité de vie et santé au travail	p 21
2.3.1. Le Service de Santé au Travail	p 21
2.3.2. La conciergerie : un modèle sur le territoire	p 21
2.3.3. À l'écoute de ses salariés : place à l'innovation	p 21



Une entreprise créatrice de valeur dans le territoire

3.1 Partenaire de l'emploi direct et indirect	p 23
3.2 Un soutien actif dans le champ associatif local	p 24
3.2.1. Une collecte dans le cadre d'Octobre Rose	p 24
3.2.2. Le domaine du social	p 24
3.2.3. Le domaine du sport	p 25
3.2.4. Le domaine de la formation	p 27
3.3 Information et communication	p 28
3.3.1. La commission Locale d'Information	p 28
3.3.2. Une journée sous le signe de la résilience	p 28
3.3.3. Une information continue du public en toute transparence	p 29
3.3.4. L'Espace EDF Odysselec vous accueille	p 30
3.3.5. Les événements grand public	p 30

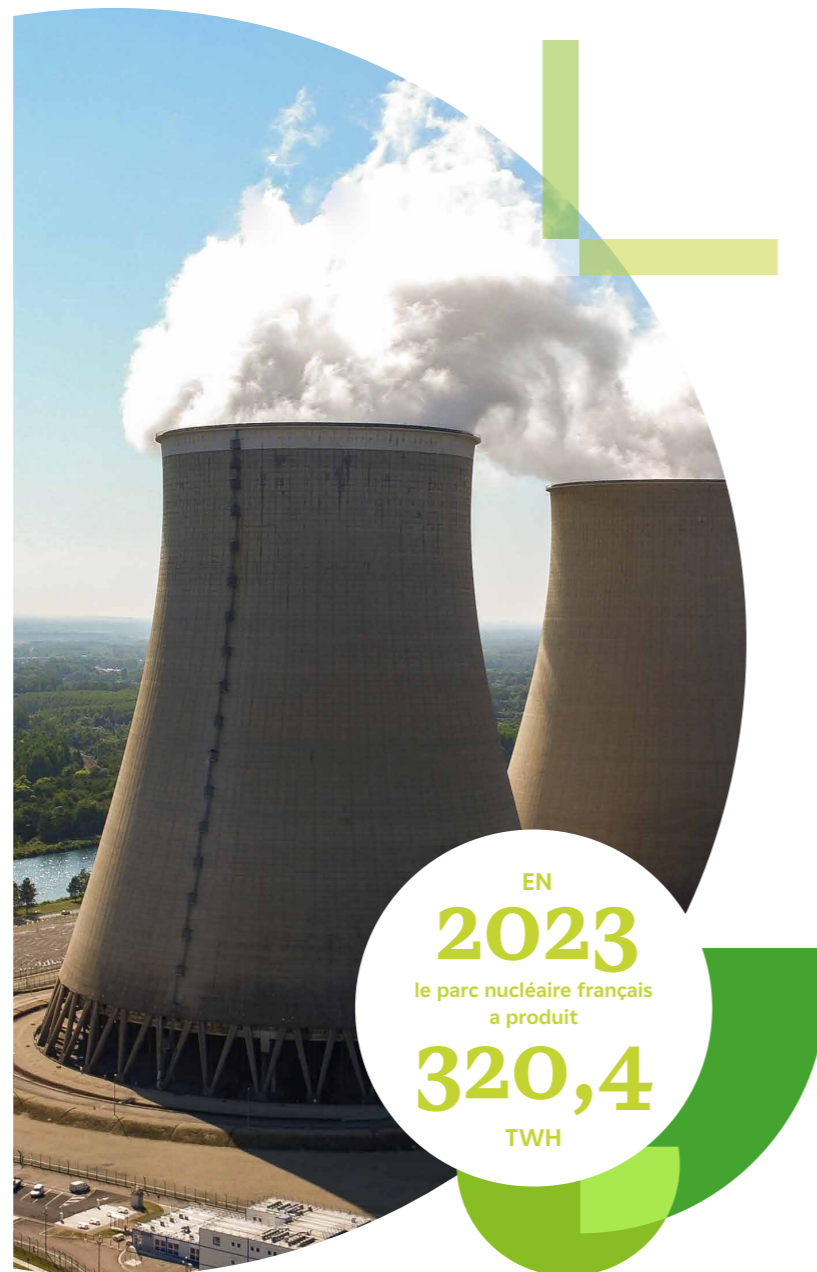
LA CENTRALE DE NOGENT- SUR-SEINE : AU CŒUR DE L'AUBE

La centrale nucléaire de Nogent-Sur-Seine est située sur le territoire de la commune de Nogent-Sur-Seine, dans l'Aube. Composée de deux unités, elle a produit en 2023, 14,2 TWh d'électricité bas carbone, ce qui représente de 4,4 % de la production nucléaire française annuelle, soit environ 2,8 millions de foyers.

La centrale de Nogent-Sur-Seine fait partie d'un parc standardisé qui permet de mutualiser les ressources d'ingénierie, d'exploitation et de maintenance et de disposer d'un retour d'expérience important, applicable à l'ensemble des sites du Groupe EDF.

787 salariés EDF et 382 salariés partenaires industriels travaillent sur le site pour produire en toute sûreté une électricité compétitive et faiblement émettrice de CO².

Lors des arrêts pour maintenance, 600 à 2000 intervenants (selon le type d'arrêt) sont présents sur le site en complément du personnel permanent.



EN
2023
le parc nucléaire français
a produit
320,4
TWH



UN ENJEU environnemental

- 1.1 UNE ÉNERGIE BAS CARBONE ... p.6
- 1.2 LE « GRAND CARÉNAGE » : UN DÉFI DE GRANDE AMPLEUR ! ... p.6
- 1.3 LA SÛRETÉ, UNE PRIORITÉ : DE TOUS AU QUOTIDIEN ... p.7 à 9
- 1.4 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ... p.10 à 12
- 1.5 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ... p.13 à 16



Le Grand Carénage, c'est + de

49

MILLIARDS D'EUROS d'investissement pour le Groupe EDF entre 2014 et 2025



✓ 1.1

Une énergie BAS CARBONE

L'énergie est de plus en plus décentralisée, décarbonée, numérique. Le client est devenu acteur de sa production, de ses économies d'énergie, de sa consommation. Vent, soleil, mer : les ressources pour produire de l'électricité se diversifient, sont renouvelables et respectueuses de la nature. L'énergie nucléaire est une solution bas carbone éprouvée et disponible à grande échelle.

Ses émissions, comparables à celles de l'éolien, ont permis d'éviter 2 ans d'émissions de CO² depuis 1970 (selon l'Agence Internationale de l'Énergie). Elle est un complément indispensable aux énergies renouvelables dans le mix énergétique de la France. Toutes les innovations technologiques font changer et évoluer EDF. Cette volonté de transformation, cet engagement au plus près des clients et des territoires, au cœur de la transition énergétique et des enjeux climatiques, est portée par la stratégie d'EDF « Cap 2030 », visant à faire du Groupe un électricien responsable, champion de la croissance bas carbone.

✓ 1.2

Le « Grand Carénage » : UN DÉFI DE GRANDE AMPLEUR !

Afin d'accompagner la nécessaire transition énergétique de notre pays vers une société « bas carbone », EDF a mis en place un programme de rénovation de ses installations. Le Groupe investit pour obtenir l'autorisation de prolonger, dans les meilleures conditions de sûreté, la durée de fonctionnement du parc nucléaire français au-delà de 40 ans.

Le déploiement du Grand Carénage sur le site de Nogent se poursuivra jusqu'en 2025, avec pour principaux objectifs le remplacement de certains gros composants, de l'intégration du REX de l'accident de Fukushima et la démonstration de la résistance des matériels au-delà de 40 ans. Sur Nogent, le Grand Carénage s'inscrit dans une vision anticipatrice, avec l'intégration des différents plannings de production. Entre 2018 et 2023, ce sont plus de 500 modifications qui ont été intégrées sur le site.

✓ 1.3

La sûreté, une priorité : DE TOUS AU QUOTIDIEN

La sûreté des centrales nucléaires est une priorité absolue, afin que la production d'électricité n'ait aucune incidence sur l'homme et l'environnement. La sûreté, une dimension prise en compte tout au long du cycle de vie d'une centrale nucléaire de sa conception jusqu'à sa déconstruction et tout au long de son exploitation.

1.3.1

Une culture sûreté nucléaire omniprésente

Cette exigence de sûreté repose sur le professionnalisme des équipes formées en permanence à la rigueur d'exploitation, à la qualité et à la régularité de la maintenance pour garantir la fiabilité des installations, mais aussi pour garantir les contrôles et le suivi des réglementations. Un service indépendant est également chargé des contrôles qualité et de la vérification du respect des exigences de sûreté. Des équipes d'astreinte peuvent également être sollicitées 24 heures sur 24 pour répondre aux aléas.

1.3.2

Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima

Au lendemain de l'accident de Fukushima, en mars 2011, les centrales nucléaires françaises ont fait l'objet d'évaluations complémentaires de sûreté, visant à examiner la robustesse des installations face à des situations extrêmes, dépassant en termes d'intensité l'accident de Fukushima.

À l'issue de ces évaluations, EDF a engagé un plan d'actions pour mettre en œuvre les améliorations demandées par l'ASN afin de faire face à toutes les situations, même parmi les plus improbables.



En 2023, la centrale de Nogent-sur-Seine a organisé une journée « tous exploitants » destinée aux salariés et aux partenaires industriels.

ELLE S'EST DÉROULÉE SOUS FORME D'ATELIERS ET DE CONFÉRENCES EN LIEN AVEC LA SÛRETÉ, L'ENVIRONNEMENT, LA SÉCURITÉ ET LA RADIOPROTECTION ET A RASSEMBLÉ PLUS DE 400 PARTICIPANTS.





Ces améliorations intègrent notamment :

- La construction sur chaque site d'un nouveau Centre de Crise Local (CCL) capable de résister à des événements extrêmes de type séisme ou inondation bien au-delà du référentiel actuel (exemple de séisme de période de retour de 20 000 ans) et dimensionné pour gérer un accident grave simultanément sur tous les réacteurs d'un site. Ces installations pourront accueillir sur plusieurs jours des équipes complètes d'exploitants et d'experts qui travailleront en lien avec le niveau national d'EDF et les pouvoirs publics. Sur le site de Nogent-sur-Seine, la construction du CCL débutera sur la période 2024-2025.

Au total, les dispositions complémentaires mises en place à la suite des évaluations complémentaires de sûreté représenteront un investissement d'environ dix milliards d'euros pour l'ensemble du parc nucléaire, dont la moitié était déjà prévue dans le cadre des travaux relatifs à la poursuite d'exploitation des unités de production à partir de l'atteinte de 40 ans d'exploitation.



21
INSPECTIONS
de l'ASN en 2023,
dont 7 inopinées

EN 2023
9
EXERCICES
ont eu lieu pour tester les
dispositifs d'alerte et la gestion
technique des accidents et
apporter des améliorations, dont
un exercice national de sûreté
organisé avec les pouvoirs publics
et la direction nationale d'EDF



1.3.3

Une activité réglementée et contrôlée en permanence

Comme toutes les centrales nucléaires d'EDF, la centrale de Nogent-sur-Seine est soumise aux contrôles de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). En 2023, 21 inspections, dont 7 inopinées, ont été réalisées, sur les thèmes de la radioprotection, des déchets, de la chimie, de la maintenance, de l'environnement ou encore des transports.

1.3.4

Des exercices pour tester nos organisations

En 2023, 9 exercices ont été organisés à la centrale de Nogent-sur-Seine dont 1 exercice national de sûreté nucléaire organisé avec les pouvoirs publics et la direction nationale d'EDF pour tester l'efficacité des dispositifs d'alerte et la gestion technique des accidents. Car, si la probabilité d'accidents reste extrêmement faible en raison des multiples dispositions prises à la conception et en exploitation, la gestion des risques passe par la mise en place de plans d'urgence, impliquant l'exploitant et les pouvoirs publics, permettant de faire face à tout type de situation :

- le Plan d'Appui et de Mobilisation (PAM), sous la responsabilité d'EDF, pour traiter des situations complexes et anticiper leur dégradation.
- le Plan d'Urgence Interne (PUI), sous la responsabilité d'EDF.
- le Plan Particulier d'Intervention (PPI), sous la responsabilité du préfet et des pouvoirs publics afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger les populations ainsi que l'environnement en cas de risque de rejets.

1.3.5

Un exercice national de crise

Réalisé tous les 5 ans, un exercice national de crise, en lien avec les pouvoirs publics, a été réalisé les 23 et 24 novembre 2023. Il a permis de tester l'alerte et la mobilisation des moyens de secours, la coordination des différents acteurs et l'information des riverains de la centrale de Nogent.

1.3.6

Nos résultats sûreté 2023

En 2023, la centrale de Nogent-sur-Seine a déclaré 38 événements dont 4 événements de niveau 1 (sur l'échelle INES qui en compte 7) auprès de l'ASN. De plus, certains événements sont communs à plusieurs réacteurs du parc EDF : appelés « génériques ». Aucun de ces événements n'a eu d'impact sur la sûreté des installations, ni sur la santé des personnes concernées.

Chaque année, conformément à l'article L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, la centrale publie un rapport appelé « Rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Nogent-sur-Seine » dans lequel sont développés les principaux résultats concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement de la centrale pour l'année.

✓ 1.4

Le respect de L'ENVIRONNEMENT



Environ
5 000
PRÉLÈVEMENTS &
15 000
ANALYSES
ont été réalisés
en 2023

1.4.1

Exercer notre mission dans le respect et la protection de la nature

Dans une démarche d'amélioration continue et en conformité avec les exigences réglementaires, la centrale s'emploie à favoriser la production d'une électricité nucléaire bas carbone, tout en assurant une gestion optimisée des déchets industriels et en garantissant le respect et la protection de l'environnement.

Avant même la construction de la centrale, EDF a procédé à un bilan radio écologique initial du site et fait réaliser chaque année, par des laboratoires extérieurs qualifiés, une étude radio écologique et hydro biologique afin de suivre l'impact des ses installations sur les écosystèmes. Le laboratoire de la centrale de Nogent, composé d'une équipe de 40 personnes, veille en permanence à la maîtrise des impacts de l'exploitation et à la surveillance de l'environnement autour du site. Il est agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement (le détail de l'agrément est disponible sur le site Internet de l'Autorité de Sûreté Nucléaire).

En 2023, de l'ordre de 5 000 prélèvements donnant lieu à 15 000 analyses ont été réalisés pour contrôler les rejets et leur impact sur l'environnement. Ces mesures permettent de s'assurer que les limites réglementaires de rejets, issues de l'étude d'impact du site, sont bien respectées. La centrale publie mensuellement l'ensemble des résultats réalisés dans sa lettre externe, téléchargeable sur son site internet www.edf.fr/centrale-nucleaire-nogent-sur-seine.

1.4.2

Les audits des laboratoires Effluent et Environnement

Le laboratoire environnement de la centrale de Nogent-sur-Seine est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) depuis 2009. L'accréditation COFRAC reconnaît un système qualité conforme à la norme internationale NF EN ISO/IEC 17025 qui spécifie les « exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais ». Il est également agréé par l'ASN afin de pouvoir réaliser les analyses et les diffuser.

Tous les 13 à 15 mois, le laboratoire environnement est soumis à un audit d'évalué par le COFRAC pour les analyses accréditées. L'audit de renouvellement des accréditations intervenant tous les quatre ans a eu lieu au mois de novembre 2023.

Les représentants du Comité français d'accréditation (COFRAC) ont renouvelé leur confiance dans la pérennité du laboratoire et dans son aptitude à réaliser les analyses sous accréditation dans le respect de la norme ISO/IEC 17025. Un audit interne de surveillance du laboratoire a lieu une fois par an, il concerne tout le domaine soumis aux agréments. En 2023, l'audit s'est déroulé les 09 et 10 mai. Les auditeurs de la société POLYMONT ont renouvelé leur confiance envers le laboratoire du site et ont apprécié la compétence du personnel.

En octobre 2023, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a réalisé un audit de renouvellement des agréments et a prononcé sa reconduction pour une durée de 5 ans.

Le Laboratoire « effluents » doit également répondre par son organisation à l'équivalence de la Norme NF ISO/IEC 17025. Cette norme contribue à garantir l'exactitude et la fiabilité des résultats de leurs étalonnages et de leurs essais. Le laboratoire est évalué tous les 2 ans par des équipes d'auditeurs internes et externes. En 2023, l'audit s'est déroulé les 13 et 14 décembre.

Chaque mois, la centrale publie l'ensemble de ses résultats des mesures environnementales de radioactivité sur le site internet du réseau National de mesure de l'environnement (RNM), mis en place par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) sous l'égide de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et accessible au public (www.mesure-radioactivite.fr).



La centrale de
Nogent-sur-Seine, certifiée
ISO 14001 depuis

2003



1.4.3

Inauguration du laboratoire unique Avogadro

Un laboratoire unique nommé AVOGADRO a été inauguré le vendredi 8 septembre 2023. Ce projet de modernisation du laboratoire situé au sein même du site a pris fin à l'automne 2023. Les aménagements effectués permettent aux équipes de travailler dans de meilleures conditions.

1.4.4

La certification ISO 14001 renouvelée

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine est certifiée ISO 14001 depuis 2003 et a passé avec succès les différents audits de renouvellement.

La norme ISO 14001 concerne l'ensemble du personnel de la centrale EDF et ses entreprises partenaires. Basée sur le principe de l'amélioration continue, elle a pour objectif d'aider les entreprises à gérer l'impact de leurs activités sur l'environnement et à démontrer l'efficacité de leur gestion.

Du 27 novembre au 1er décembre 2023, la centrale a été audité. Les auditeurs ont passé à la loupe la mise en œuvre du Système de Management de l'Environnement de la centrale de Nogent-sur-Seine pour vérifier son efficacité et la conformité au référentiel de la norme ISO 14001 version 2015. Le CNPE de Nogent-sur-Seine est certifié ISO 14001 dans le cadre du certificat du Groupe EDF et de celui de la DPN. Le dernier audit AFNOR sur site s'est tenu en novembre 2021 ; la prochaine visite AFNOR devrait avoir lieu en 2024 ou 2025. Aucune non-conformité majeure n'a été détectée.

Cet audit contribue au maintien de la certification du Groupe EDF.



EN 2023,
98,1%
des déchets
conventionnels
ont pu être valorisés
ou recyclés.

1.4.6

La campagne d'évacuation combustible

Chaque unité de production reçoit entre 60 et 65 assemblages de combustible neuf avant un arrêt pour maintenance. Il est donc nécessaire d'évacuer les assemblages de combustible usé des piscines de désactivation entre deux arrêts. L'évacuation de combustible est l'une des activités à enjeu de sûreté pour le Parc nucléaire EDF. En 2023, 3 évacuations combustibles ont été réalisées vers l'usine de traitement ORANO (ex AREVA) de la Hague, ce qui correspond à 36 assemblages combustible.



EN
2023
3 évacuations
combustibles ont été
réalisées, ce qui correspond
à 36 assemblages
combustibles

1.4.5

La réduction et la valorisation des déchets

La bonne préparation des chantiers, la gestion optimisée des outillages, des emballages et des consommables sont autant de leviers pour limiter la production de déchets, le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas.

Le tri des déchets permet d'améliorer leur traitement et leur valorisation. Les déchets générés par la centrale de Nogent-sur-Seine sont classés en deux catégories : les déchets conventionnels et les déchets radioactifs.

LES DÉCHETS CONVENTIONNELS

Concernant les déchets, les unités de production 1 et 2 de la centrale de Nogent-sur-Seine ont produit 4 154,06 tonnes de déchets conventionnels en 2023, dont 98,1% ont pu être valorisés ou recyclés.

LES DÉCHETS RADIOACTIFS

Les déchets à vie longue concentrent 99,9% de la radioactivité totale et représentent 10% du stock total de déchets radioactifs. Ils perdent la moitié de leur radioactivité sur des durées supérieures à 31 ans et sont issus principalement du traitement du combustible nucléaire usé. Les déchets à vie courte contiennent 0,1% de la radioactivité sur des durées inférieures ou égales à 31 ans et représentent 90% du stock total de déchets radioactifs. Ils sont gérés et entreposés sur les sites agréés de l'ANDRA, comme le site de Soulaire.

Les combustibles usés (uranium recyclable et plutonium) subissent un traitement permettant de valoriser la matière recyclable pour produire de nouveaux combustibles et d'isoler les déchets radioactifs, non recyclables. Ils sont conditionnés sous une forme stable et durable pour éviter toute dispersion de radioactivité dans l'environnement.

1.4.7

La maîtrise et la réduction des rejets

L'exploitation de la centrale de Nogent-sur-Seine entraîne, comme la plupart des activités industrielles, une production d'effluents liquides et gazeux qui sont collectés, triés et traités afin de les maintenir à des niveaux aussi faibles que raisonnablement possible. Ces rejets sont soumis à une réglementation et des contrôles internes et externes stricts avec des limites fixées dans le cadre d'un arrêté de rejets pris par les pouvoirs publics.

En 2023, les rejets de la centrale sont toujours restés largement en deçà des limites autorisées. Les mesures réalisées par l'IRSN dans le cadre du rapport radio écologique du site confirment nos données et montrent que les conséquences de l'exploitation du CNPE sur l'environnement sont limitées et conformes à l'étude d'impact environnemental du site.

1.5

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Depuis plus de 20 ans, la centrale est engagée en faveur de la biodiversité, et s'inscrit dans le cadre des actions menées par le Groupe EDF, afin de :

- Faire progresser les connaissances,
- Placer la biodiversité au cœur des activités d'EDF dans l'ensemble de leur cycle de vie,
- Contribuer durablement à la préservation de la biodiversité dans les territoires.

1.5.1

La biodiversité dans la gouvernance du site

Depuis 2019, la biodiversité s'intègre dans le système de management intégré du site avec la création de deux sous-processus attachés à la biodiversité, à savoir :

- Mettre en place la démarche volontaire sur la biodiversité,
- Préserver et restaurer la biodiversité.

1.5.2

Le Club Développement Durable et Biodiversité

En tant qu'industriel éco-citoyen, la centrale s'engage toujours plus dans une stratégie de Développement Durable et Biodiversité. Début 2019, le club DDB (Développement Durable et Biodiversité) a été créé grâce à l'engagement de salariés volontaires. La centrale inscrit dans la durée sa stratégie et ses valeurs, avec l'ambition de déployer de nouvelles actions. En 2023, le Club DDB s'est réuni afin de valoriser les actions mises en place sur le site et d'en définir de nouvelles.

1.5.3

L'Association Nature du Nogentais (ANN)

Depuis 1992, la centrale de Nogent-sur-Seine et l'ANN sont associés autour d'un projet commun de gestion, de suivi et de valorisation des richesses écologiques de la Réserve de la Prée. L'ANN, qui s'est vu confier la gestion, le suivi et l'entretien de la Réserve de la Prée, effectue également un suivi scientifique régulier des populations animales et végétales de ce site. L'association nature du Nogentais a également participé à la 16^{ème} édition de la Fête de la Nature en partenariat avec la centrale en proposant aux visiteurs de découvrir les secrets de la nature nogentaise les 24 et 27 mai 2023, à travers des visites à la réserve de la Prée. Plus d'informations sur www.naturedunogentais.fr



1.5.4

Pour la valorisation écologique de la réserve de la Prée

Le nouvel observatoire de la réserve de la Prée a été inauguré le 1^{er} juin 2023. Partenaires depuis 1992, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine et l'ANN se sont associées autour d'un projet commun de gestion, de suivi et de valorisation des richesses écologiques de la réserve.

Après plusieurs mois de travail, ce nouvel observatoire, de 6 mètres de long situé sur la berge du chenal d'évacuation des crues, a été installé et finalisé en mai 2023. Son champ d'observation d'environ 180° couvrant la quasi-totalité du plan d'eau, offre de nouvelles perspectives d'observation et devrait ravir les ornithologues et autres amateurs de biodiversité. En effet, son emplacement avantageux est un atout considérable pour l'identification et le comptage des espèces car il permet, quelle que soit l'heure de la journée, d'observer sans contre-jour. Cet emplacement stratégique permettra également aux visiteurs d'observer les oiseaux de la réserve de la Prée au plus près de leur habitat naturel tout en ne les dérangeant pas. Enfin, trois panneaux pédagogiques vont être installés courant juin afin de faire découvrir aux visiteurs les oiseaux visibles sur le plan d'eau mais aussi de les informer sur le fonctionnement d'une centrale nucléaire.

Zone inondable typique de la région, la réserve de la Prée, propriété d'EDF située à proximité de la centrale de Nogent-sur-Seine, est une bande de terre de quatre hectares qui sépare la Seine du chenal d'évacuation des crues et dont elle intègre une partie (28 hectares de plan d'eau). Le lieu héberge 209 espèces animales et végétales dont certaines sont menacées de disparition en Champagne-Ardenne. Un observatoire de 15 nichoirs a été installé, un sentier de découverte a été balisé et des radeaux ont été construits sur le plan d'eau pour la reproduction des Sternes Pierregarins.



Zoom sur les faucons...

En septembre 2005, le CNPE de Nogent-sur-Seine, en collaboration avec l'Association Nature du Nogentais (ANN), a fait installer un nichoir sur l'aéroréfrigérant de l'unité de production N°1. Depuis, deux faucons pèlerins sont régulièrement observés.



Zoom sur : Les ruches

Depuis début mai 2016, deux ruches, comptant deux reines et pas moins de 80 000 abeilles sont installées derrière un bâtiment situé à l'extérieur du site. Une section gérée par le comité d'entreprise, composée d'environ 10 salariés volontaires, a pris en charge le projet pour assurer à tour de rôle la gestion des ruches.

1.5.5

Partenaire de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

La centrale de Nogent-sur-Seine et l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) de Nogent-sur-Seine ont établi un partenariat visant à créer des liens réciproques de soutien et d'engagement dans le cadre d'actions, de découverte et de protection du milieu halieutique sur le territoire nogentais.

Le 23 septembre 2023, la centrale a accueilli l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques lors de son 10^{ème} concours de pêche carnassiers, un évènement convivial et traditionnel. Ce sont au total 25 équipages qui ont embarqué sur le chenal d'évacuation des crues de la centrale. Après avoir pêché et mesuré les poissons, les pêcheurs les ont relâchés avec précaution dans l'eau. Plus d'informations :

www.aappma-nogentsurSeine.fr





1.5.6

Berges Saines

Le 23 septembre 2023, dans le cadre de l'opération « Berges Saines », 660 kg de déchets ont été récoltés lors de l'opération Berges Saines. Cet événement a réuni les riverains de Nogent et de ses environs pour une demi-journée de nettoyage des berges de la Seine.

1.5.7

Projet AMI Grand Est

Le projet BIO.DEV du CNPE de Nogent-sur-Seine est structuré dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'intérêt de la Région Grand Est. Il a pour ambition d'accélérer en deux ans les démarches de biodiversité déjà initiées sur le site depuis plus de 21 ans, dans une démarche transverse avec le Région Grand Est et notre partenaire, l'Association Nature du Nogentais.



UN EMPLOYEUR engagé

2.1 GARANTIR LA PROTECTION DE TOUS NOS INTERVENANTS ... p.18

2.2 COMPÉTENCES ET FORMATION CONTINUE : CONSTRUIRE L'AVENIR ... p.19 à 20

2.3 QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ AU TRAVAIL ... p.21





DOSIMÉTRIE COLLECTIVE
2 026,8
H.mSv en 2023



2.1 GARANTIR LA PROTECTION DE TOUS NOS INTERVENANTS

2.1.1 La radioprotection des intervenants

La protection des intervenants susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants est une priorité pour EDF. Qu'ils soient salariés d'EDF ou d'entreprises partenaires, ils bénéficient tous des mêmes conditions de radioprotection et d'un suivi médical strict. L'objectif est de s'assurer que l'exposition aux rayonnements est la plus faible possible pour tous. Ainsi EDF s'est fixé une limite d'exposition à 13 mSv sur 12 mois glissants, inférieur au seuil de 20 mSv imposé par la réglementation. Des outils de mesures équipent obligatoirement tous les intervenants et les résultats sont régulièrement transmis à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), organisme indépendant en charge de la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Le bilan de cette surveillance est publié chaque année sur le site de l'IRSN et dans le rapport annuel de l'ASN.

En 2023, la dosimétrie individuelle maximale intégrée par un intervenant sur la centrale de Nogent-sur-Seine a été, de 2,628mSv hors arrêt de tranche, de 5,407mSv lors de la 2P25 et de 6,445mSv lors de la 1P26.

Par ailleurs, en 2023, 8 événements relatifs à la radioprotection ont été déclarés, tous classés au niveau 0, le plus bas, de l'échelle INES qui en compte 7. Aucun n'a eu de conséquence sur la santé des personnes.

**Le millisievert (mSv) est une unité utilisée pour estimer l'effet du rayonnement sur l'homme.*

2.1.2 Sécurité, vigilance partagée

La centrale porte une attention renforcée à la sécurité des personnes intervenant sur ses installations, qu'elles soient employées par EDF ou par des entreprises partenaires en exploitation comme lors des opérations de maintenance.

Les efforts constants de prévention des risques ont permis de diminuer d'année en année le taux de fréquence des accidents. A la centrale de Nogent-sur-Seine, ce taux, défini comme le nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail par million d'heures travaillées, s'établit à 7,6 en 2023.

EDF accompagne ses équipes via un dispositif renforcé de formation et de sensibilisation aux risques spécifiques liés aux interventions. Une campagne de sensibilisation sur le thème de la vigilance partagée se poursuit chaque année, avec pour objectif d'éviter des accidents en veillant sur ses collègues et en les alertant si besoin. C'est un des leviers majeurs pour parvenir à atteindre et maintenir ensemble, un taux de fréquence conforme aux engagements d'EDF.

2.2 COMPÉTENCES ET FORMATION CONTINUE : CONSTRUIRE L'AVENIR

2.2.1 Un recrutement dynamique et constant

Tout en continuant à améliorer ses performances, la centrale de Nogent-sur-Seine prépare l'avenir, notamment via le renouvellement des compétences. En 2023, la centrale a ainsi accueilli 47 nouveaux embauchés.

Pour favoriser l'insertion professionnelle, la centrale a développé des partenariats avec des établissements scolaires et universitaires de la région. Elle accueille notamment des étudiants de lycées de Seine-et-Marne, dans le cadre de son partenariat avec le Greta des métiers et techniques industrielles 77, ou encore des étudiants ingénieurs de l'Université de Technologie de Troyes (UTT).

En 2023, 26 alternants ont été accueillis sur site. 67 stagiaires ont été également formés au sein de la centrale, principalement dans les domaines de la maintenance, du contrôle industriel, de l'électrotechnique, de la chaudronnerie et de la mécanique/ matériaux. Les tuteurs de ces jeunes les accompagnent pour obtenir un diplôme reconnu, acquérir des compétences et transmettre leur savoir.

47
NOUVEAUX
EMBAUCHÉS
en 2023



2.2.2 Un engagement en faveur des personnes en situation de handicap

La centrale de Nogent s'engage tout au long de l'année pour l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail : le site de Nogent emploie 25 salariés RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé).

26
NOUVEAUX
ALTERNANTS
en formation
sur le site

2.2.3

Les académies des métiers (AK)

Trois fois par an, l'académie des métiers « savoirs communs » accueille une trentaine de nouveaux venus dans le nucléaire lors de deux sessions. Ce cursus de professionnalisation vise à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et permet d'obtenir les habilitations de base, communes à tous les métiers, essentielles pour travailler sur un site nucléaire : les habilitations électriques, la sûreté qualité, en passant par la sécurité, l'incendie et la radioprotection...

Après l'académie savoirs communs, les AK spécifiques métiers constituent le cursus initial permettant aux nouveaux embauchés d'acquérir les connaissances et les gestes spécifiques indispensables à l'exercice de leur emploi.



2.2.4

La formation continue des salariés

La culture sûreté repose entre autres, sur les compétences collectives et individuelles acquises depuis le début de l'exploitation du parc nucléaire, développées en permanence grâce à un investissement important dans la formation continue et le compagnonnage des jeunes recrues.

En 2023, les 774 salariés formés et professionnalisés de la centrale de Nogent-sur-Seine ont consacré 73 403 heures à leur formation dont environ 31 582 heures sur simulateur (réplique exacte de la salle de commande) afin de s'entraîner à faire face à tous types de situations, de la plus simple à la plus complexe.

Le volume d'heures de formation et de professionnalisation réalisées par salariés à l'effectif a augmenté par rapport à l'année dernière. En effet, il est de 88 heures en 2023 alors qu'il était de 76 heures en 2022.

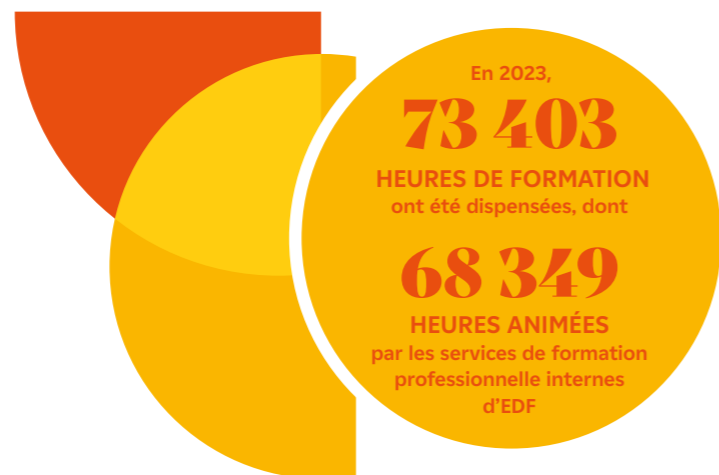
Le taux de salariés formés et professionnalisés à l'effectif en 2023 est de 97% en 2023 alors qu'il était de 94% en 2022.

2.2.5

Un espace de formation entièrement opérationnel

Nos formations sont réalisées au campus de formation qui est accessible à l'ensemble des salariés EDF et entreprises partenaires. Il comprend un chantier école, un espace maquettes ainsi que quinze salles de formation.

L'objectif est de reproduire un environnement le plus proche possible des conditions réelles d'exploitation pour réaliser des recyclages, des entraînements « just in time » avant d'intervenir sur le site... et ainsi faire bien du premier coup.



2.3

QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ AU TRAVAIL

2.3.1

Le Service de Santé au Travail

Le Service de Prévention de Santé au Travail de la centrale de Nogent assure le suivi médical de l'ensemble des salariés EDF. Le rôle essentiel du médecin du travail est de prévenir et surveiller les risques professionnels.

Chaque année, la Centrale Nucléaire de Nogent-sur-Seine organise des sessions de formation Sauveteur Secouriste du Travail auprès de ses salariés.



2.3.2

La conciergerie : un modèle sur le territoire



La centrale de Nogent-sur-Seine offre à tous les salariés EDF et ses partenaires industriels un service de conciergerie afin d'améliorer leur quotidien et de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Depuis 2014, la conciergerie propose à l'ensemble des salariés une large palette de services comme la livraison de produits frais en partenariat avec des producteurs locaux, le relais postal, le pressing, ou encore des prestations automobiles.

2.3.3

A l'écoute de ses salariés : place à l'innovation

Les salariés EDF et partenaires sont encouragés à développer des bonnes pratiques ou innovations dans leurs activités quotidiennes. Un challenge annuel interne au groupe EDF désigne les meilleures d'entre elles pour être ensuite déployées au plan national. Le mercredi 05 avril 2023, la centrale nucléaire de Nogent a participé à la 25^{ème} édition du Challenge Nucléaire qui se tenait aux Docks de Paris.





UNE ENTREPRISE CRÉATRICE DE VALEUR DANS le territoire

- 3.1 PARTENAIRE DE L'EMPLOI DIRECT ET INDIRECT ... p.23
- 3.2 UN SOUTIEN ACTIF DANS LE CHAMP ASSOCIATIF LOCAL ... p.24 à 27
- 3.3 INFORMATION ET COMMUNICATION ... p.28 à 31

3.1

PARTENAIRE DE L'EMPLOI DIRECT ET INDIRECT

Dès le lancement de la construction du site, en 1980, EDF a participé au développement du tissu économique de l'ex-région Champagne-Ardenne et du département de l'Aube.

Les entreprises locales sollicitées sont nombreuses : les marchés passés avec ces dernières représentent 27,5 millions d'euros en 2023, soit 30% de nos achats effectués dans les 5 départements à proximité du site. La centrale contribue de plus à la fiscalité locale à hauteur de 10 millions d'euros en 2023.

A travers des partenaires sociaux, environnementaux, sportifs ou culturels, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine apporte un soutien actif à la vie locale. La centrale de Nogent-sur-Seine est ainsi vigilante avec ses parties prenantes locales afin de faire son programme industriel un vecteur de croissance territoriale reconnu de tous. Son programme industriel dense engendre naturellement des retombées économiques importantes pour le territoire.

La production annuelle moyenne de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine correspond à la consommation annuelle de 2,5 millions d'habitants. De plus, la centrale a investi près de 73,5 millions d'euros dans l'exploitation et la maintenance de ses installations en 2023, ce qui permet de conserver en permanence les installations dans un état optimum pour un fonctionnement en toute sûreté.



3.2

UN SOUTIEN ACTIF DANS LE CHAMP ASSOCIATIF LOCAL

3.2.1

Une collecte dans le cadre d'Octobre Rose

Durant tout le mois d'octobre 2023, la centrale de Nogent s'est associée à l'opération « Octobre rose » initiée par la ligne contre le cancer.

Avec l'association auboise « Donne ton soutien », la centrale de Nogent a lancé une campagne de collecte (soutien-gorge, bonnets, turbans, perruques, prothèses mammaires et foulards) auprès de ces salariés.

Cette opération a permis de collecter plus de 10 kilos de dons revendus à prix solidaires par l'association Donne Ton Soutif. Quant aux fonds récoltés, ils ont été reversés à des associations impliquées dans la lutte contre le cancer du sein.

« Octobre rose », est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à collecter des fonds pour la recherche. La Ligue poursuit son engagement et son soutien aux personnes touchées par la maladie mais aussi, à tous ceux qui luttent chaque jour à leur côté.



3.2.2

Le domaine du social

APTH

Un partenariat avec l'Association de promotion des travailleurs handicapés (APTH) existe depuis 1990. Dans ce cadre, l'association emploie 9 salariés à la centrale, notamment dans les domaines de l'accueil téléphonique, la gestion du tri des déchets classiques, la gestion et l'entretien des véhicules de la centrale nucléaire ainsi que le nettoyage des abords du site.



CHLOROPHYLLE

Depuis 11 ans, la centrale est partenaire de l'association Chlorophylle. En 2020, le partenariat a été reconduit pour la treizième année consécutive. Avec la culture d'un jardin biologique - le Jardin de Cocagne - et l'entretien d'espaces verts, l'association Romillonne œuvre pour la réinsertion des personnes en difficulté sociale ou professionnelle. En complément d'un soutien financier, la centrale fournit des équipements de protection individuelle et dispense des formations de sécurité, des simulations d'entretiens d'embauche afin de les aider à se familiariser avec les exigences du milieu professionnel. De plus, les salariés et partenaires peuvent acheter les légumes de l'association.

LA CROIX ROUGE

Dans le cadre du partenariat avec la Croix-Rouge, la Centrale de Nogent organise tous les 2 ans une grande collecte de denrées alimentaires (non périssables : boîtes de conserves, condiments, pâtes, sucre, riz, chocolat en poudre...) et de produits d'hygiène (gel douche, savon, shampoing, dentifrice, brosse à dent...) au profit de la Croix-Rouge Nogentaise.

3.2.3

Le domaine du sport

SOUTIEN HANDISPORT DANS L'AUBE

Le Groupe EDF est fortement engagé dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et contribue depuis plus de vingt ans à la promotion et la pratique du sport pour tous aux côtés de la Fédération Française Handisport et du Club Handisport Troyen.

FOOTBALL CLUB NOGENTAIS

Depuis juillet 2014, EDF accompagne la Fédération Française de Football (FFF) comme partenaire majeur des équipes de France, de la coupe de France et de l'ensemble du football amateur. La centrale est donc naturellement partenaire du Football Club Nogentais.





CAN

La centrale de Nogent-sur-Seine a une convention de partenariat avec le Cercle d'Aviron Nogentais (CAN). La convention a pour objectif de soutenir les activités de l'association, notamment dans le cadre d'activités estivales.

PARTENARIAT AVEC MARGOT BOULET

Nous accompagnons Margot Boulet, licenciée du CAN, dans sa préparation aux différents championnats et notamment aux Jeux Paralympiques de l'été 2021 où elle a remporté une médaille de bronze en para aviron. En effet, la centrale s'est notamment engagée à lui mettre à disposition le chenal d'évacuation des crues pour ses entraînements.

SAN10

La centrale EDF de Nogent-sur-Seine soutient les initiatives de Sport Aventure Nogentais 10 (S.A.N) qui visent, outre le sport, à sensibiliser le grand public à la préservation de l'environnement et aux valeurs de solidarité par le sport.



PROVINS NATATION ET ESPERANCE NOGENT ROMILLY NATATION

Conformément aux engagements du groupe EDF en matière de partenariats des sports d'eau, la centrale est également partenaire de deux clubs de natation: l'Espérance Nogent Romilly Natation (ENRN) depuis 2006 et le club de Provins Natation depuis 1997.

www.provins-natation.fr
www.enrnatation.com



ETNT

L'Espérance Team Nogent Triathlon (ETNT) organise chaque année un cross duathlon, événements sportif et convivial soutenu par la centrale. Pour permettre l'entraînement des licenciés du club, la centrale met à disposition le chenal de la Seine à proximité de ses installations. Un balisage spécifique est mis en place pour visualiser l'espace dédié à la nage et ainsi garantir la sécurité des nageurs.

<http://nogentsurseinetriathlon.fr/>



3.2.4

Le domaine de la formation

La centrale est partenaire, de longue date, de l'Université de Technologie de Troyes et mécène de sa fondation, afin de valoriser son action pédagogique auprès des territoires. Dans le cadre du renouvellement du partenariat, le programme égalité des chances a notamment été retenu. Il permettra de soutenir les élèves des 3 collèges de Romilly-sur-Seine et de Nogent-sur-Seine, dans le cadre de leur parcours scolaire et de leur projet pédagogique.



INFORMATION ET COMMUNICATION

3.3.1

La Commission Locale d'Information

La centrale entretient des relations régulières avec la commission locale d'information (CLI). Cette instance rassemble les élus, représentants des autorités publiques, experts en sûreté, représentants des milieux industriels et associations. Elle constitue un lieu d'échanges et de relais d'information auprès du grand public.

UNE NOUVELLE COMMISSION LOCALE D'INFORMATION

Avec l'extension à 20km du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI), c'est 100 communes qui sont désormais membres de la CLI de Nogent-sur-Seine. La CLI a un rôle de suivi des activités de la centrale et d'information. Malgré le contexte sanitaire, 12 réunions ont été tenues avec la cellule de veille de la CLI. Par ailleurs, lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 décembre 2023, une réunion publique d'information a été organisée par la CLI.

<http://www.cli-nogentsurSeine.fr>



3.3.2

Une journée sous le signe de la résilience

La centrale de Nogent-sur-Seine s'est associée à la Préfecture de l'Aube et à la Commission Locale d'Information (CLI) de Nogent-sur-Seine, pour organiser une matinée d'information à destination du grand public le vendredi 13 octobre à l'occasion de la journée nationale de la Résilience.

Une présentation sur la résilience des organisations et des installations face aux risques a été dispensée aux visiteurs avant de découvrir le simulateur, réplique exacte de la salle de commandes.

La journée nationale de la Résilience, instaurée par le Gouvernement en 2022 vise à préparer, informer et acculturer tous les citoyens aux risques qui les environnent.



3.3.3

Une information continue du public en toute transparence

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine informe régulièrement le public de son fonctionnement et de son actualité à travers différents supports.

- L'actualité du site nucléaire de Nogent-sur-Seine est disponible sur les pages dédiées à la centrale sur le site internet : www.edf.fr/centrale-nucleaire-nogent-sur-seine

- Le fil X (ex Twitter) @EDFNogent permet de suivre en temps réel l'actualité de la centrale de Nogent-sur-Seine.

- Chaque mois, une lettre d'information, « En direct de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine », est envoyée gratuitement, sur abonnement aux autorités, collectivités, entreprises, élus, riverains et médias en version imprimée et en e-mailing. Elle reprend les actualités de la centrale ainsi que les résultats de la surveillance de l'environnement réalisée. Pour s'abonner, contactez-nous par mail à communication-nogent@edf.fr



- Chaque année, conformément à l'article L.125-15 et L.125-16 du Code de l'environnement, la centrale publie un rapport appelé « Rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Nogent-sur-Seine ». Ce rapport est accessible depuis les pages dédiées à la centrale de Nogent-sur-Seine sur le site internet www.edf.fr ou sur demande par courrier ou par mail auprès de la mission communication de la centrale : communication-nogent@edf.fr

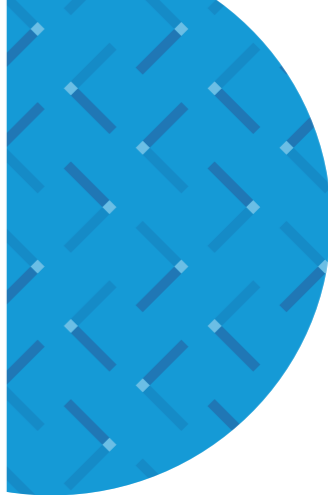


- Depuis 2016, le Guide du Routard a édité le « guide de la visite d'entreprise ». L'ensemble des entreprises proposant des visites de leur industrie au grand public sont répertoriées, dont la centrale EDF de Nogent-sur-Seine.





2 608
PERSONNES ACCUEILLIES
à l'Espace EDF Odyssélec
en 2023



3.3.4

L'Espace EDF Odyssélec vous accueille



L'Espace EDF Odyssélec accueille gratuitement le grand public toute l'année sur inscription, pour des visites des installations du site, des ateliers scientifiques et des conférences thématiques ou en visite libre tous les mercredis après-midi. En 2023, nous avons accueilli 2 608 personnes à l'Espace EDF Odyssélec ou sur nos installations industrielles d'électricité, au développement durable et à la biodiversité.



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Les 16 et 17 septembre 2023, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'Espace EDF Odyssélec a proposé aux visiteurs une visite guidée du Parc Eolien Portes de champagne suivie d'une conférence et d'une guide guidée des installations.

FORUM DE PROVINS (6 AU 11 NOVEMBRE 2023)

Le forum annuel de Provins, a eu lieu du 06 au 11 novembre 2023 sur le thème de la « Neutralité Carbone ». La centrale nucléaire était présente avec un stand sur le thème de la neutralité carbone et une maquette en bois présentant les différents éléments qui composent la centrale. Des conférences et des ateliers ont également eu lieu pour différentes classes scolaires.

3.3.5

Les événements grand public

En 2023, plusieurs manifestations nationales ou locales se sont déroulées au sein de l'Espace EDF Odyssélec dans le but de faire découvrir nos métiers, nos activités et sensibiliser les visiteurs à la production d'électricité, au développement durable et à la biodiversité.

DIX-SEPTIEME EDITION DE LA FÊTE DE LA NATURE

Les 24 et 27 mai, lors de la 17ème fête de la nature, les visiteurs ont été sensibilisés à la préservation de l'environnement autour de la centrale en participant à la visite de la Réserve de la Prée avec l'Association Nature du Nogentais. Les visiteurs ont pu découvrir le chant des oiseaux au travers d'un quizz et créer un scrapbooking avec des fleurs et feuilles.

CONCLUSION

La centrale de Nogent sur Seine s'inscrit dans une démarche volontaire du maintien et de valorisation patrimoniale de ses actifs et de développement territorial durable. Notre action d'ancrage territorial symbolise cette ambition d'être un producteur d'électricité bas carbone co-développeur d'un territoire durable.



